

1. Statut de la notification

En projet

2. Emetteur

 Nom TEXAF
 Numéro d'identification

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Société Financière Africaine s.a.	Avenue Louise 130a, B-1050 Bruxelles

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

19/05/2023 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

60

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

3,666,556

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote	# droits de vote	Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Société Financière Africaine s.a.	2,206,760	2,305,442			
TOTAL		2,305,442	0	62.88%	0.00%

i Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.
 Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime.
 Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche **[CALCULER]** ci-dessous.

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
							+
TOTAL					0	0.00%	

 Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)		# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	2,305,442	62.88%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Société Financière Africaine s.a. est détenue à 100% par Chagawirald s.c., elle-même détenue à 100% par BM Philcroo. Monsieur William Croonenberghs, Madame Gaëlle Croonenberghs, Madame Charlotte Croonenberghs et Monsieur Gérald Croonenberghs détiennent chacun 25% des droits de vote de BM Philcroo. Ils agissent de concert.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de detenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

La présente déclaration enregistre le changement de contrôle de Texaf suite au décès de Mr Philippe Croonenberghs et au transfert de ses droits de vote à ses héritiers.

Fait à Bruxelles

Le 19/10/2023 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité William Croonenberghs, Administrateur de SFA

Signature